

Relations internationales

REF : DVARI2014016

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 06/11/2014

RAPPORTEUR : Fethi CHOUDER

OBJET : Deux actions pour le soutien envers le peuple Palestinien, Organisation du 21 septembre, Journée mondiale pour la Paix, et - Envoi d'une délégation à la Conférence Internationale des Collectivités Locales en solidarité avec le peuple Palestinien du 21 au 23 novembre à Ramallah

EXPOSE :

L'ONU a déclaré 2014 « l'année internationale de solidarité avec le peuple Palestinien ». Mais cette année a été aussi très dure pour ce peuple, non seulement dans la bande de Gaza mais aussi dans notre ville jumelle de Beit Jala, menacée par de nouvelles confiscations de terres qui encerclent la ville de plus en plus.

Le festival culturel pour la Paix, événement international auquel la Commune s'associe chaque année, n'a pu être organisé en 2014 du fait d'une forte tension politique au Moyen-Orient.

Dans ces conditions, un événement symbolique de cet attachement a été organisé à Aubervilliers, à l'espace Fraternité, auquel ont été invités le Maire actuel et le futur Maire de Beit-Jala, ainsi que deux artistes et un journaliste. Participaient également le Conseil Local des Jeunes d'Aubervilliers, déjà investi de longue date sur le sujet, ainsi que le collectif « Aubervilliers-Palestine ». Cette opération d'un coût de 5479 euros était prévue au budget municipal.

Cet événement a été l'occasion pour ce collectif de réunir des fonds destinés à l'hôpital de la *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation* (situé à Beit Jala), pour son travail auprès des personnes gravement blessées suite au conflit à Gaza.

A cette occasion, le Maire de Beit-Jala a également convié une délégation composée de représentants aubervilliersiens et d'autres collectivités territoriales partenaires, à une conférence internationale organisée par l'Association des Collectivités Locales de Palestine (APLA) qui se tiendra du 21 au 23 novembre à RAMALLAH (CISJORDANIE).

Les frais de transport entre l'aéroport d'arrivée et Ramallah et l'hébergement seront pris en charge par l'APLA. Il reste à la charge de la commune les billets d'avion et certains repas.

Concernant la manifestation ayant eu lieu le 21 septembre, il est demandé au conseil municipal de prendre en charge

- les quatre billets d'avion Amman – Paris, aller – retour, pour le Maire de Beit Jala, les deux artistes et un journaliste,
- ainsi que trois nuitées et les repas pour le Maire,
- quatre nuitées et repas pour les deux artistes et le journaliste
- et cinq nuitées et repas pour le premier conseiller municipal et futur Maire de Beit Jala.

Concernant l'invitation à la conférence, il est proposé au conseil municipal d'envoyer deux personnes, Fethi Chouder, en sa qualité d'adjoint au Maire en charge des relations internationales et de la Coopération décentralisée, et Carlos Semedo, en sa qualité de directeur de la Vie associative et des Relations internationales.

Ils se déplaceront aussi à Beit Jala afin de rencontrer les principaux partenaires locaux dans nos coopérations.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 06 NOVEMBRE 2014

Présents :..... 32

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 06 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 Octobre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
M. LE HYARIC Patrick	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
M. ZAÏRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. AIT BOUALI Omar

ABSENTS : Mme KOUAME AKOUA Marie, **M. PLEE Eric**, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, MILLA Josiane.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2014016

Signataire : CS/RH

OBJET : Envoi d'une délégation à la Conférence Internationale des Collectivités Locales en solidarité, organisation du 21 septembre, Journée mondiale pour la Paix.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1115-1, L1115 1-1,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers d'exprimer son soutien envers Beit Jala et au peuple Palestinien ayant droit à un état et d'une paix juste,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de prendre en charge un billet d'avion Amman – Paris aller -retour, pour Naël SALMAN, le Maire de Beit Jala, pour assurer sa participation à une manifestation à Aubervilliers le 21 septembre, Journée mondiale pour la Paix.

DECIDE de prendre en charge trois billets d'avion Amman – Paris, aller – retour pour deux musiciens, Steven H.I. ABUSHAYBEH, Jihad T.M. ABUJAMAL et un journaliste, George Carlos CANAWATI, venant de Beit Jala.

DECIDE de prendre en charge les frais de nuitée et repas du 19 au 22 septembre pour le maire de Beit Jala et un transfert vers l'aéroport du 29 septembre, du 20 au 24 pour le deux musiciens et le journaliste ainsi que les nuitées du 18 au 23 septembre pour le conseiller municipal de Beit Jala, Nicola KHAMIS, pour assurer leur participation à la manifestation.

Les dépenses sont inscrites au budget communal sur l'imputation 002/6257/048

Les dépenses pour l'agent de la délégation sont inscrites au budget communal aux imputations 002/6251/048.

L'adjoint délégué

Jean-Jacques KARMAN



Reçu en préfecture le : 07/11/2014

Publié le : 07/11/2014

Certifié exécutoire le : 07/11/2014

L'adjoint délégué

Jean-Jacques KARMAN

